



ESPACE MATTHIEU CÔTE

236 Route des Fonts du Pouzin
07250 Rompon

Programmation des expositions de "Si les vaches avaient des ailes"

Avant d'envoyer votre candidature à "Si les vaches avaient des ailes", merci de prendre connaissance de la philosophie de notre association et des conditions d'exposition.

"Si les vaches avaient des ailes" est un café-concert associatif qui conjugue convivialité, découverte artistique et promotion de produits locaux dans un espace intime et chaleureux.

Outre une programmation musicale qui met à l'honneur les auteurs-compositeurs de la scène francophone au rythme de deux concerts par mois, l'association propose des soirées de théâtre d'impro ou de "piano chantant", et des expositions d'art contemporain, d'artisanat d'art et de dessin satirique.

"Si les vaches avaient des ailes" organise la distribution hebdomadaire de paniers bio et accueille également l'activité d'associations locales (cours de couture...)

LES EXPOSITIONS

Fermé pendant la période estivale, "Si les vaches avaient des ailes" propose une exposition par mois, de septembre à mai.

LA SÉLECTION

> Elle est assurée par une équipe de bénévoles, composée d'artistes et d'amateurs. Les critères de sélection portent sur l'originalité de la démarche, la maîtrise des techniques, la cohérence du travail, quelles que soient les écoles, les tendances, et les disciplines.

> Veuillez à fournir un dossier PDF présenté comme suit :

- CV ou parcours de l'artiste + les grandes lignes de la démarche et le projet d'exposition adapté au lieu (entre 1 et 3 pages)
- 10 photos de votre travail

=> **à nous faire parvenir :**

- par mail à expo@silesvachesavaientdesailes.org
- ou par une plateforme du type wetransfer, GrosFichiers...
- ou par voie postale au 236 route des fonts du Pouzin 07250 Rompon

Si les vaches avaient des ailes

ESPACE MATTHIEU CÔTE

236 Route des Fonts du Pouzin
07250 Rompon

LES ESPACES D'EXPOSITION

Le lieu offre deux espaces distincts (plan ci-joint), intérieur et extérieur.

> La salle de spectacle, pourvue d'équipements type cimaise et d'éclairages adéquats

Surface deux murs d'environ 5m linéaires chacun

> Une cour extérieure dotée d'alcôves éclairées, pour des sculptures ou des toiles/photos pas trop fragiles, moins fréquentée par temps froid ou pluvieux...

Surface : 1 grande alcôve (mur de 5,7 m) + 2 petites alcôves (1,46 m et 1,28m)
+ quelques bouts de mur non protégés de la pluie...

Intérieur



Exterieur



LES DATES ET LES HORAIRES

> L'expo est visible aux horaires d'ouverture du bar : Jeudi 17h30 - 22h / Vendredi 17h30 - 22h / Samedi 17h30 - 22h, et sur rendez-vous.

> L'expo dure du premier jeudi au dernier samedi de chaque mois.

> L'accrochage et le décrochage sont assurés par l'artiste, avec l'aide d'un bénévole, et se déroulent au minimum un ou deux jours avant les dates de début et de fin de l'expo.

> Les bénévoles gèrent l'accueil du public aux heures d'ouverture du bar et lors des événements, mais la présence de l'artiste est toujours appréciée !

expo@silesvachesavaientdesailes.org

 [silesvachesavaientdesailes](https://www.facebook.com/silesvachesavaientdesailes)

Si les vaches avaient des ailes

ESPACE MATTHIEU CÔTE

236 Route des Fonts du Pouzin
07250 Rompon

VERNISSAGE

- > L'artiste s'engage à être présent lors de la soirée d'inauguration de l'exposition.
- > Le vernissage est pris en charge par l'association (boissons et grignotage). Au-delà de la quantité prévue, le bar prend le relais avec consommations payantes.
- > Libre à l'artiste d'apporter en plus sa touche personnelle et ses spécialités !

PARTICIPATION

- > Aucun droit d'accrochage ni aucun pourcentage sur les ventes d'œuvres ne vous serait demandé, mais une adhésion à l'association "Si les vaches avaient des ailes" : prix libre à partir de 1 €.
- > L'association contracte une assurance pour une valeur de 20 000 € pour le temps de l'exposition.
- > Le transport des œuvres est à la charge de l'artiste.
- > Possibilité d'hébergement "chez l'habitant".
- Un droit de monstration de 50€ sur facture sera reversé à l'artiste

LA COMMUNICATION

> Une plaquette de la programmation de "Si les vaches avaient des ailes" est éditée tous les trimestres (entre 5 000 et 7 500 exemplaires) et distribuée dans tous les lieux stratégiques alentour (Ardèche - Drôme).

Y figureront la photo de l'une de vos œuvres et un texte de quelques lignes présentant votre démarche.

- > Un teaser vidéo est réalisé chaque mois, avec un diaporama de 5 photos environ pour présenter l'expo.
- > L'association est très active sur les réseaux sociaux (type Facebook) et diffuse un communiqué à la presse locale (presse écrite, en ligne, radio...)
- > Un partenariat est conclu avec la radio Saint Ferréol, vous bénéficierez d'une interview radio. Pour cela il faudra vous rendre disponible, peu après l'accrochage ou pendant le vernissage, pour l'enregistrement de l'émission Art-O-Matic

=> L'édition, la distribution et l'envoi d'affiche ou de carton d'invitation sont à la charge de l'artiste s'il souhaite compléter la promotion de son exposition.

La réception de votre appel à candidature implique que vous avez pris connaissance des conditions précitées, et que vous les acceptez en cas d'admission à la sélection.

Vos candidatures doivent être envoyées avant le premier mars 2025 pour une réponse fin mars.

L'équipe de "Si les vaches avaient des ailes"

expo@silesvachesavaientdesailes.org

📘 silesvachesavaientdesailes